

LE CARNET

Avis de décès

BONDUES

Le Seigneur a accueilli dans sa Paix et sa Lumière

Françoise MAILLET née ROMMEL

décédée à Marcq-en-Baroeul le 31 octobre 2023, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 novembre 2023 à 10 h 30, en l'église Saint-Vaast à Bondues suivie de l'inhumation au cimetière du dit lieu dans le caveau de famille.

Assemblée à l'église 10 h 15

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

De la part de

Edouard MAILLET †, son époux,

Anne-Françoise et Bruno FERNET-MAILLET,
Sophie et François-Xavier DEVILDER-FERNET,
Constance, Louise, Jacques,
Mathilde et Augustin SALMON-FERNET,
Adrien, Valentine,

Denis et Elisabeth MAILLET-CHATELAIN,
Marine et Jérémie COHEN-MAILLET,
Sacha, Ruben, Léo,
Alexandre et Florine MAILLET-LEPLAT,
Léa, Lucie,
Charles et Alizée MAILLET-LANDEL,
Hortense, Félix,
Margaux et Pierrick NANOT-MAILLET,
Victoire, Véra,

Olivier MAILLET,

Catherine et Jean-Luc GIMONNET-MAILLET,
Louis GIMONNET,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

les familles MAILLET, ROMMEL, COUTARD, LECHERF,

la direction et le personnel de l'Ehpad "Les Marronniers"
à Marcq-en-Baroeul.

Pompes Funèbres Franck et Marie MARTIN
MARCQ-EN-BAROEUL - 6, rue du Lazaro ☎03.20.89.89.46

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCIENNES METROPOLE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PRISE EN CONSIDERATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT - SAINT-SAULVE ZI
N°4 - FRICHE VALLOUREC ET SES ABORDS

Par délibération n°BC-2023-080 en date du 27 juin 2023, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole a approuvé :
L'institution d'un périmètre de prise en considération du projet d'aménagement au titre de l'article L.424 -1 3° du code de l'urbanisme sur le secteur dit « ZI n°4 VALENCIENNES-SAINT-SAULVE » à Saint-Saulve et Bruay-sur-l'Escaut. Ce périmètre est institué pour une durée de 10 ans, et permet de surseoir à statuer sur demandes d'autorisation d'urbanisme. La délibération n° BC-2023-080 fera l'objet d'un affichage durant 1 mois à compter du lundi 6 novembre 2023 au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Saint-Saulve et à l'Hôtel de Ville de Bruay-sur-l'Escaut. Le dossier afférent à la délibération n° BC-2023-080 pourra être consulté au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (2 place de l'Hôpital Général - 59300 VALENCIENNES) aux horaires d'accueil du public (lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

MAIRIE D'AVESNES-LES-AUBERT

Par arrêté du 05 octobre 2023, le Maire d'Avesnes-les-Aubert a décidé de prescrire la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme.
Cette modification porte l'adaptation de l'orientation d'aménagement et de programmation N°2 rue Henri Barbusse.
Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie pendant un mois à compter du 27 octobre 2023.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCIENNES METROPOLE

PRISE EN CONSIDERATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT - VALENCIENNES -
SECTEUR MACAREZ

Par délibération n°BC-2023-058 en date du 30 mai 2023, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole a approuvé :
L'institution d'un périmètre de prise en considération du projet d'aménagement au titre de l'article L.424 -1 3° du code de l'urbanisme sur le secteur dit « Macarez » à Valenciennes. Ce périmètre est institué pour une durée de 10 ans, et permet de surseoir à statuer sur demandes d'autorisation d'urbanisme. La délibération n°BC-2023-058 fera l'objet d'un affichage durant 1 mois à compter du lundi 6 novembre 2023 au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Valenciennes. Le dossier afférent à la délibération n°BC-2023-058 pourra être consulté au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (2 place de l'Hôpital Général - 59300 VALENCIENNES) aux horaires d'accueil du public (lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

SCI ATHANOR

Aux termes d'un ASSP en date du 28/10/2023, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI ATHANOR
Objet social : Acquisition, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobilier et immobiliers
Siège social : 45 RUE GUSTAVE DELORY, 59195 HERIN
Capital minimum : 1 000 €
Capital initial : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS VALENCIENNES
Gérance : Monsieur PELABON Bruno, demeurant 45 RUE GUSTAVE DELORY, 59195 HERIN

Bruno PELABON

DISSOLUTIONS/LIQUIDATIONS/CESSATIONS

Anne-Sophie OLIVIER

Administrateur Judiciaire
Siret 894 197 557 000 24
72, rue Royale - BP 30178 - 59009 Lille Cedex
Courriel : contact@aj-civil.fr / Tél : 07 49 16 03 06

Par jugement en date du 9 juin 2023, le Tribunal Judiciaire de LILLE a désigné Maître Anne-Sophie OLIVIER en qualité de Liquidateur Amiable de la :

SCI AMADEUS

Société au capital social de 1.400,00 €
Siège social : 71 rue Léon Jouhaux
59290 WASQUEHAL
R.C.S. Lille Métropole 503 111 486

Le siège de la liquidation est fixé au 72, rue royale - BP 30178 - Lille Cedex. C'est à cette adresse que les correspondances devront être adressées et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LA VOIX DU NORD du 24 octobre 2023, concernant la société WARIS, 30 rue du Général Leclerc, 59120 Loos. Il y a lieu de lire 133 rue Henri Ghesquière, et non pas : 133 rue Henri Ghesquières.

**Honorez
la mémoire
d'un proche disparu**

**Allumez une bougie
sur libramemoria.com**

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES

PROCÉDURES ADAPTÉES DE + 90 000 EUROS



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de CAMBRAI. M. le Maire, rue de Nice, B.P. 409, 59407 CAMBRAI Cedex - Tél. : 03-27-73-21-00 - Courriel : fhanot@mairie-cambrai.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Objet de l'accord-cadre : **Fournitures de divers végétaux pour le service des espaces verts de la Ville de Cambrai.**

Caractéristiques principales : Accord-cadre à bons de commande. Durée de l'accord-cadre : 1 an reconductible 2 fois dans la limite de 3 ans.

La présente consultation comporte 8 lots : Lot n°1 : Fourniture de graines - Lot n°2 : fourniture de bulbes - Lot n°3 : fourniture de végétaux - Lot n°4 : fourniture de terreau - Lot n°5 : fourniture de plantes vertes - Lot n°6 : fourniture de vivaces racines nues - Lot n°7 : fourniture de mini mottes - Lot n°8 : fourniture de chrysanthèmes multi fleurs.

Lieu de livraison : Les fournitures devront être livrées au Centre technique municipal - rue du Champ de Tir - ZI de Cantimpré - 59400 Cambrai - et aux jours et heures indiqués sur chaque bon de commande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

L'accord-cadre est traité à prix unitaires. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de factures.

L'accord-cadre est financé sur les fonds propres de la commune.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée. Le candidat pourra se présenter :

soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement conjoint ou solidaire.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : La liste des pièces exigibles est fixée à l'article 5 du règlement de la consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération : Valeur technique appréciée au regard des éléments figurant dans la note méthodologique (note sur 50) - Prix des fournitures (note sur 40) - Délai de livraison (note sur 10).

Type de l'accord-cadre et procédure : Accord-cadre de fournitures courantes lancé sous forme de procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Lundi 27 novembre 2023 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Conditions pour obtenir les documents contractuels : Les documents peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <https://marchespublics596280.fr>

Conditions de remise des candidatures et des offres : Voir dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 octobre 2023.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS



AVIS D'ATTRIBUTION

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GRAND HAINAUT (SIGH)

M. PIERRE TONNEAU - Président du Directoire

40 BOULEVARD SALY

59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 14 80 00

mél : correspondre@aws-france.com

web : <https://www.sigh-habitat.fr/>

SIRET 54880038200010

Objet : **Sélection d'un Notaire dans le cadre d'une fusion absorption**

Référence acheteur : notaire

Nature du marché : Services

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 79100000 - Services juridiques

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire

13 avenue du Peuple Belge

BP 729 - 59034 Lille - CEDEX

Tél : 0320783333 - Fax : 0320785009

Organe chargé des procédures de médiation : Greffe du Tribunal Judiciaire de Lille

13 avenue du Peuple Belge

BP 729 - 59034 Lille - CEDEX

Tél : 0320783333 - Fax : 0320785009

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Nous vous informons que cette décision est susceptible de faire l'objet de deux recours auprès du Tribunal Judiciaire de LILLE :

- d'une part, un référé précontractuel peut être introduit avant la signature du marché, laquelle, conformément à l'article R2182-1 DU Code de la Commande Publique, ne pourra intervenir que onze jours après l'envoi de la présente,

- d'autre part, un référé contractuel peut être introduit dans un délai d'un mois à compter de la notification du marché devant ce même Tribunal.

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 1 euros

Nombre d'offres reçues : 8

Date d'attribution : 26/06/23

Marché n° : 2023/465

JEAN-BAPTISTE PANTOU ET MAXIME CARRION NOTAIRES ASSOCIÉS D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE..., 8 RUE GEORGES

CHASTELAIN, 59300 VALENCIENNES

Montant HT : 1,00 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 26/10/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>